



1/10000ème - Plan A3
 Délimitation approximative

A l'échelle de ce cadre, les
 délimitations des zones
 d'urbanisme sont
 approximatives.

LEGENDE

ZONES URBAINES

- UA Zone urbaine dense (centre-ville)
- UB Zone urbaine dense des quartiers anciens
- UC Zone urbaine de densité moyenne, extensions récentes
- Uih Zone urbaine - Habitat
- UI Zone d'activités

ZONES A URBANISER

- 1AUih Zone à urbaniser à court et moyen terme
- 2AUih Zone à urbaniser après stabilisation des résidents du PLU
- 3AUih Zone à urbaniser à long et moyen terme
- 1AUI Zone d'activités future, court et moyen terme
- 2AUI Zone d'activités future à urbaniser après modification ou révision du PLU
- AUI Zone à urbaniser réservée aux équipements d'intérêt collectif

ZONES AGRICOLES

- A Zone agricole

ZONES NATURELLES

- N Zone naturelle
- Ni Zone naturelle réservée aux équipements d'intérêt collectif
- Np Secteur de camping
- Np Zone naturelle - in protection approfondie

ZONE

EMPLACEMENT RESERVE

ESPACES BOISES CLASSES

ZONE INONDABLE (Source : ARI - les Zones Inondables 2011)

ZONE MARÉE

SECTEUR DANS LEQUEL LES LOGEMENTS SOCIAUX DOIVENT REPRÉSENTER AU MOINS 10% DES LOGEMENTS

3-a.1
 DEPARTEMENT DES DEUX SEVRES
 COMMUNE DE LA MOTHE SAINT HERAY

PLAN LOCAL D'URBANISME
 REVISION

DOCUMENT GRAPHIQUE
 Plan de zonage

PLU approuvé le 21/12/2016
 modification simplifiée 1.05 le 26/01/2016
 division allégée n°1 le 21/03/2016
 modification n°1 le 21/03/2016
 modification simplifiée n°6 et 7 le 18/06/18
 Nixem compatible